

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Brésil

### Résumé

#### La réforme de la TVA entre en phase de tests avant sa mise en œuvre en 2027

Le second et dernier texte de mise en œuvre de la réforme a été promulgué, parallèlement au lancement de la plateforme numérique dédiée, marquant l'entrée en phase de tests de la TVA brésilienne appelée à remplacer cinq impôts sur la consommation et la production.

#### L'inflation clôture 2025 dans la cible de la Banque centrale

Le recul de l'inflation fin 2025 s'explique principalement par la décélération des prix alimentaires, portée par l'appréciation du taux de change, des récoltes exceptionnelles et le repli des prix mondiaux des matières premières. En revanche, l'inflation sous-jacente – en particulier les services – demeure élevée, traduisant des pressions persistantes liées au marché du travail et à la demande intérieure.

#### Le Brésil se dote d'un nouveau cadre pour combattre la fraude fiscale et assainir la concurrence

Le président Lula a sanctionné une loi pour lutter contre les entreprises qui utilisent le non-paiement volontaire de l'impôt comme modèle économique afin de booster leur compétitivité artificiellement. En ciblant les acteurs qui accumulent délibérément des dettes fiscales massives, le nouveau cadre vise à restaurer une concurrence loyale, sécuriser les recettes publiques et améliorer l'environnement des affaires.

#### Graphique de la semaine : Commerce brésilien avec l'Iran

### Évolution des marchés

Indicateurs	Variation sur la semaine	Variation cumulée sur l'année	Niveau
Bourse (Ibovespa)	+2,0%	+2,9%	165 182
Risque-pays (CDS 5 ans Br)	+1,3%	+1,5%	140
Taux de change USD/BRL	+0,1%	-1,0%	5,38
Taux de change €/BRL	-0,6%	-2,3%	6,25

Note : Données du jeudi à 12h localement. Sources : Ipeadata, Investing, Valor.

Une publication du SER de Brasilia  
Semaine du 12 janvier 2026

LE CHIFFRE A RETENIR :

**2,9 Md USD**

C'est le montant des exportations brésiliennes vers l'Iran en 2025, faisant de ce dernier le 31<sup>ème</sup> client du Brésil, juste

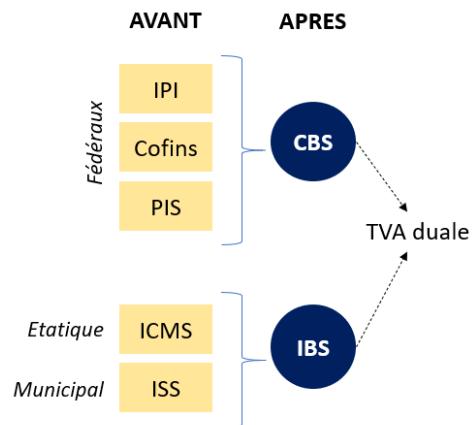
# Actualités macro-économiques & financières

## La réforme de la TVA entre en phase de tests avant sa mise en œuvre en 2027

**La réforme de la fiscalité indirecte (consommation et production) respecte son calendrier et entre en phase de tests cette année en vue d'une mise en œuvre progressive à partir de 2027.** Le président Lula a promulgué cette semaine la deuxième loi complémentaire nécessaire à l'application du nouveau système de TVA, permettant le lancement de la phase pilote dès ce mois-ci. Le texte institue notamment le Comité de gestion de l'IBS, organe chargé de l'administration, de la coordination opérationnelle et de la répartition du nouvel impôt entre les États et les municipalités. **Avec cette promulgation, la réforme fiscale adoptée en 2023 est désormais pleinement encadrée sur le plan juridique et entre dans sa phase opérationnelle de test.**

**La réforme constitue une transformation structurelle majeure du système fiscal brésilien**, historiquement l'un des plus complexes au monde en raison de la superposition des règles fédérales, étatiques et municipales. Elle instaure, pour la première fois dans le pays, **une taxe sur la valeur ajoutée<sup>1</sup> (TVA) duale, en remplacement de cinq impôts sur la consommation** (PIS, Cofins, IPI, ICMS et ISS). Cette TVA est composée de la CBS, de compétence

fédérale, et de l'IBS, de compétence des États et des municipalités. La CBS sera administrée par la *Receita Federal*, tandis que l'IBS relèvera du Comité de gestion.



**La première loi de mise en œuvre, sanctionnée début 2025, avait précisé le fonctionnement de la TVA duale** : les régimes de réductions et d'exemptions, le mécanisme de cashback destiné aux ménages à faible revenu, l'impôt sélectif appliqué à certains biens jugés nocifs pour la santé ou l'environnement (boissons sucrées, tabac, produits polluants, etc.), ainsi que les principes de collecte des taxes (voir [brèves du 06 janvier 2025](#)).

**L'année 2026 marque l'entrée de la réforme dans une phase de tests.** Cette période aura un caractère essentiellement pédagogique, sans sanctions ni collecte effective des nouveaux impôts. Les entreprises devront adapter progressivement leurs systèmes et, pour les plus grandes d'entre elles, faire figurer à titre purement informatif sur les factures des taux tests de la TVA duale (0,9% pour la CBS et 0,1% pour l'IBS). Pour les consommateurs, il n'y aura aucun impact sur les prix, ces mentions auront une valeur exclusivement indicative et viseront à renforcer la transparence sur la formation des impôts. **L'objectif est**

<sup>1</sup> C'est-à-dire déduisant les intrants utilisés dans la production.

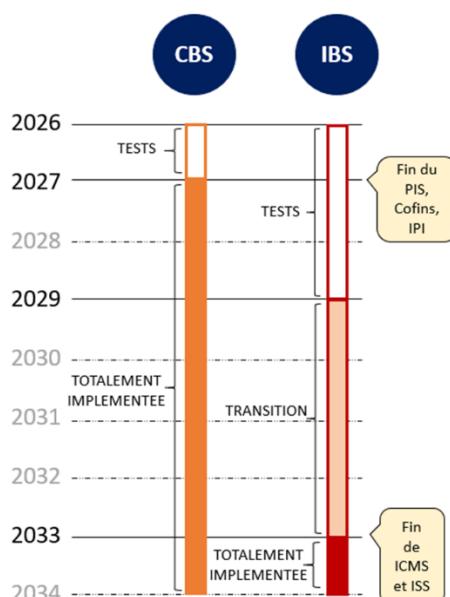
**de tester les systèmes, valider les processus et calibrer les taux définitifs, qui devront préserver la charge fiscale actuelle.**

**La perception effective de la taxe débutera en 2027** avec le recouvrement de la CBS au niveau fédéral. L'IBS, de compétence des États et des municipalités, sera mis en œuvre progressivement à partir de 2029, **la transition complète vers le nouveau système s'échelonnant jusqu'en 2033, date à laquelle la TVA duale sera pleinement opérationnelle.**

**Selon le gouvernement, cette réforme constitue l'un des jalons majeurs de la modernisation de l'État brésilien au cours des dernières décennies.** Le vice-président et ministre du Commerce, Geraldo Alckmin, a salué le succès des négociations entre le gouvernement et le Congrès national, après plusieurs années de débats. Selon lui, la réforme devrait se traduire par une hausse de 14% des investissements dans les prochaines années et par une augmentation de 17% des exportations.

**Le gouvernement a également lancé cette semaine la plateforme numérique de la réforme fiscale**, développée par la *Receita Federal* et le *Serpro*<sup>2</sup>. Pilier technologique du nouveau système, elle centralisera l'ensemble des données issues des factures électroniques et offrira des fonctionnalités de simulation du paiement des impôts et des demandes de remboursement, de suivi en temps réel des montants dus et des crédits à recevoir, ainsi que de simulation du mécanisme de *cashback* pour les bénéficiaires potentiels.

**Présentée comme la plus vaste plateforme jamais conçue pour le système fiscal brésilien**, elle disposera d'une capacité de traitement estimée à 200 millions d'opérations par jour et près de cinq pétaoctets de données par an, **soit un volume plus de cent fois supérieur à celui actuellement traité par le système Pix.** Testée par près de 500 entreprises au cours des six derniers mois, la plateforme devrait, selon le *Serpro*, permettre le suivi d'environ 500 milliards d'événements fiscaux et financiers dès sa première année de fonctionnement complet, en 2027.

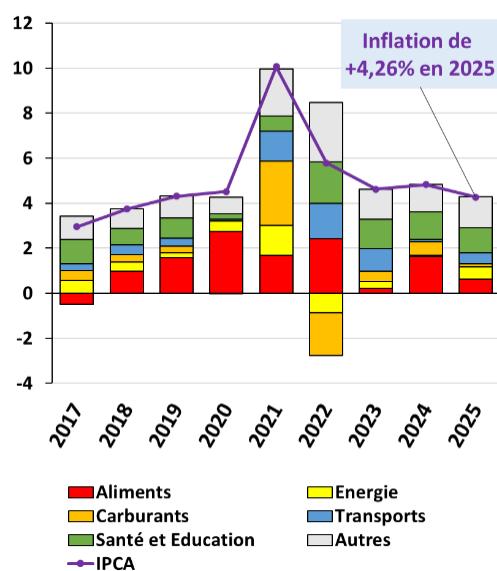


<sup>2</sup> Entreprise publique fédérale de traitement des données

## L'inflation clôture 2025 à 4,3%, dans la cible de la Banque centrale

L'indice général des prix à la consommation (IPCA) a atteint 4,26 % fin 2025, contre 4,83% en 2024, son plus bas niveau depuis 2018, repassant ainsi à l'intérieur de la cible du Conseil monétaire national (3 % ±1,5 p.p.), selon les données de l'Institut brésilien des statistiques ([IBGE](#)). Cette performance constitue une surprise désinflationniste notable, alors que les anticipations de marché dépassaient encore 5,6% en début d'année et ne prévoyaient pas un retour sous le plafond avant 2026.

*Inflation (IPCA) (% en g.a.) et contributions par catégories de biens (p.p.)*



Source : IBGE

**La baisse de l'inflation en 2025 provient avant tout de la forte désinflation des prix alimentaires, dont la hausse annuelle s'est limitée à 3%, contre 7,8% en 2024, réduisant leur contribution à l'IPCA de 1,63 à 0,64 point de pourcentage.** Cette dynamique reflète principalement des facteurs d'offre favorables – appréciation du taux de change, récoltes exceptionnelles et repli des cours internationaux des

matières premières agricoles – et non un ralentissement de la demande intérieure. Les prix de l'alimentation à domicile n'ont ainsi progressé que de 1,4% sur l'année, tandis que les céréales et légumineuses ont enregistré une déflation de 23,4%.

**À l'inverse, les pressions inflationnistes domestiques demeurent élevées. Le groupe « habitation » a contribué pour 1,02 point de pourcentage à l'inflation totale, en raison notamment de la forte hausse des tarifs de l'électricité résidentielle (+12,3%), liée à des conditions climatiques défavorables à la production hydroélectrique.** Les groupes éducation (+6,2%), dépenses personnelles (+5,9%) et santé (+5,6%) sont également restés dynamiques, ces quatre postes expliquant à eux seuls près des deux tiers de l'inflation annuelle.

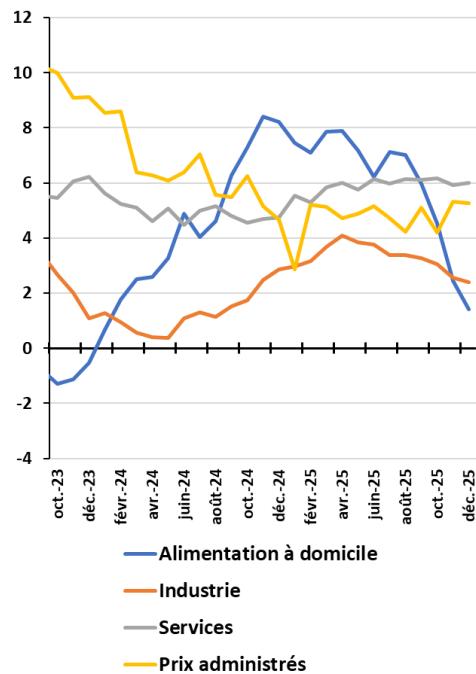
	Variation annuelle (%)	Contribution (p.p.)
Alimentation	2,95	0,64
Habitation	6,79	1,02
Articles de résidence	-0,28	-0,01
Vêtement	4,99	0,23
Transport	3,07	0,63
Santé	5,59	0,75
Dépenses personnelles	5,87	0,60
Education	6,22	0,37
Communication	0,77	0,03
<b>Inflation globale</b>	<b>4,26%</b>	

Source : IBGE

**Cette divergence est encore plus nette lorsque l'on distingue biens et services. Les prix des biens industriels ont décéléré (2,4% en 2025, contre 2,9% en 2024), bénéficiant de l'appréciation du change et de la déflation importée en provenance de la Chine. En revanche, l'inflation des services s'est accélérée, atteignant 6%, portée par un marché du**

travail très tendu, avec un taux de chômage historiquement bas (5,2% en novembre).

*Inflation (IPCA) par types de biens (% , cumulée sur 12 mois)*



Source : BCB

Dans ce contexte, l'inflation sous-jacente s'est établie à 4,64% fin 2025, en hausse par rapport à 2024 (4,25%), signalant la persistance de pressions de fond dans les composantes les plus sensibles à l'activité domestique et aux salaires. Malgré le reflux de l'inflation globale, la désinflation reste donc largement tributaire de facteurs exogènes (taux de change et matières premières), ce qui limite les marges de manœuvre de la Banque centrale pour assouplir rapidement sa politique monétaire, maintenue à un niveau très restrictif (taux directeur à 15%). Le consensus de marché anticipe ainsi une inflation autour de 4% en 2026, mais les risques de persistance inflationniste demeurent élevés en cas de retournement du change ou de maintien des tensions sur les services.

## Etude économique & financière

### Le Brésil se dote d'un nouveau cadre pour combattre la fraude fiscale et assainir la concurrence

Une loi a été sanctionnée cette semaine afin de mettre fin à une pratique de fraude fiscale répandue au Brésil, connue sous le nom de « *devedor contumaz* », qui consiste pour certaines entreprises à ne pas payer volontairement leurs impôts afin de réduire leurs coûts et gagner des parts de marché. Ces entreprises déclarent leurs ventes, mais cessent délibérément de verser les taxes collectées, utilisent des sociétés écrans, changent régulièrement de structure juridique et accumulent des dettes fiscales pour financer leur activité.

Ce modèle permet à ces entreprises de vendre moins cher que leurs concurrents tout en restant rentables, puisque l'impôt impayé devient une source de trésorerie. Les entreprises respectueuses des règles sont ainsi progressivement évincées, tandis que les acteurs frauduleux se développent dans des secteurs très concurrentiels comme les carburants, la distribution ou la logistique.

Le phénomène est massif : selon l'administration fiscale, environ 1 200 entreprises concentrent plus de 200 Md BRL (~ 35 Md EUR) de dettes fiscales. Ces montants sont en grande partie liés à des organisations qui ferment des sociétés endettées pour en

ouvrir de nouvelles, tout en continuant la même activité, ce qui empêche l'État de recouvrer l'impôt dû.

**La loi change la donne en créant pour la première fois un statut juridique spécifique pour ces entreprises, fondé sur des critères objectifs.** Une entreprise pourra être formellement qualifiée de fraudeur fiscal lorsqu'elle accumule plus de 15 Md BRL de dettes, que celles-ci dépassent la valeur de ses actifs et qu'elles se répètent dans le temps sans justification économique.

**Une fois ce statut reconnu à l'issue d'une procédure administrative, l'entreprise concernée perd l'essentiel des protections dont elle bénéficiait jusque-là.** Elle n'aura plus accès aux avantages fiscaux, ne pourra plus obtenir de contrats publics, ni utiliser la procédure de redressement judiciaire pour continuer à opérer tout en laissant ses dettes fiscales impayées.

**Ce changement est crucial car, jusqu'à présent, de nombreuses entreprises frauduleuses utilisaient les tribunaux et les procédures de restructuration pour prolonger artificiellement leur activité sans jamais régler leurs impôts.** La loi vise désormais à fermer cette porte en retirant aux fraudeurs la possibilité de fonctionner normalement dans l'économie formelle.

**Le dispositif est complété par des mécanismes destinés aux entreprises de bonne foi, qui encouragent la déclaration volontaire, la transparence et la régularisation rapide des dettes.**

L'objectif est de concentrer la répression sur les fraudeurs organisés

tout en simplifiant la relation fiscale pour les entreprises normales.

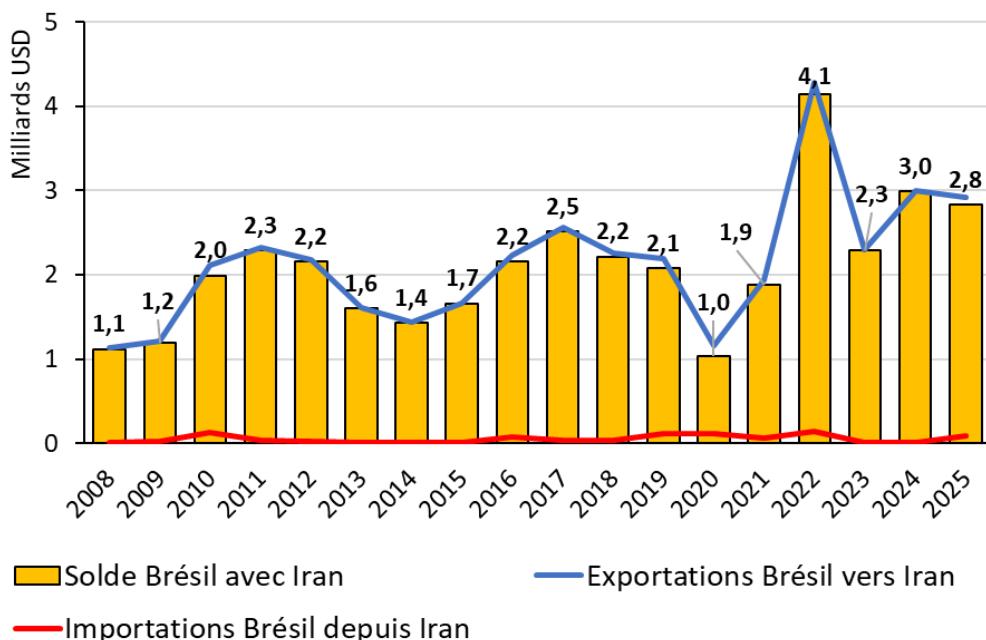
**Sur le plan économique, la réforme vise à rétablir une concurrence fondée sur la productivité et non sur la fraude, à sécuriser les recettes publiques et à améliorer l'environnement des affaires.**

En éliminant un avantage artificiel majeur, elle devrait favoriser l'investissement, la formalisation de l'activité et la croissance de long terme.

\* \* \*

# Graphique de la semaine

Evolution du commerce brésilien avec l'Iran (en Md USD)



**L'Iran est le 31<sup>ème</sup> client du Brésil, juste derrière la France.** En 2025, les exportations brésiliennes vers l'Iran ont atteint 2,92 Md USD, contre 85 M USD d'importations, ce qui se traduit par une **balance commerciale très largement excédentaire en faveur du Brésil**. L'Iran constitue en outre un **débouché majeur pour les produits agricoles brésiliens, en particulier le maïs** (1<sup>er</sup> client, avec 2 Md USD d'exportations) **et le soja** (6<sup>ème</sup> client, avec 563 M USD).

Dans ce contexte, **la potentielle imposition de droits de douane additionnels de 25% par les États-Unis** à l'encontre des pays maintenant des relations commerciales avec l'Iran pourrait affecter le Brésil, si une telle mesure venait effectivement à être mise en œuvre.

Source : MDIC (ComexStat)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Pôle macroéconomie et finances - Service économique régional de Brasilia.

Rédaction : Rafael Cezar (Conseiller financier) et Célia Devant-Perrotin (Adjointe au Conseiller financier).

Abonnez-vous : [celia.devant-perrotin@dgtresor.gouv.fr](mailto:celia.devant-perrotin@dgtresor.gouv.fr)